

Subjectile	État de finition recherché			Nettoyage et dépolissage <sup>1)</sup>	Dégraissage	Décapage ou dérochage et rinçage <sup>2)</sup>	Peinture primaire adaptée <sup>3)</sup> ou peinture à accrochage direct	Couche intermédiaire	Couche de finition
	Mat <sup>6)</sup>	Satiné	Brillant <sup>1)</sup>						
Non ferreux Alliages légers	Finition C			X	X	X	X		X <sup>4)</sup>
Acier galvanisé (voir 5.7 et 6.5.5.1)	Finition B			X	X	X	X	X	X <sup>5)</sup>

*\*) Dans les locaux très humides, définis selon le Cahier des Prescriptions Techniques du CSTB n° 2882 comme correspondant à la classification EB + locaux privatifs, en conditions d'utilisation, les produits mis en œuvre doivent répondre aux exigences du tableau E.3, figurant en annexe E.*

*1) Les ouvrages ne doivent pas être livrés au peintre recouverts de ciment ou de plâtre.*

*2) Cette opération n'est pas toujours nécessaire. Elle est toujours suivie d'un rinçage (voir paragraphe 6.5.5).*

*3) Assure l'accrochage ainsi qu'une protection provisoire.*

*4) Certaines couleurs de la couche de finition exigent l'application d'une couche intermédiaire.*

*5) Certaines couleurs de la couche de finition exigent une couche intermédiaire supplémentaire. Certains systèmes épais peuvent remplacer deux couches de même épaisseur totale.*

*6) L'aspect «mat» nécessite l'emploi de produits spécifiques.*

CD-Reef V3 - Édition 146 - Décembre 2006  
 Document : NF P74-201-1 (DTU 59.1) (octobre 1994) : Peinture -  
 Travaux de peinture des bâtiments - Partie 1 : Cahier des clauses  
 techniques + Amendement A1 (octobre 2000) (indice de classement :  
 P74-201-1)